



Antennes relais de téléphonie mobile
Compte rendu de la commission de concertation
du 2 avril 2024

Présents :

Elues :

Mme Delphine JAMET

Opérateurs :

Orange : Madame Corinne MARTY

Free Mobile : Monsieur Arnaud HENRI (distanciel)

SFR : Monsieur Jérôme PAGES

Bouygues : Monsieur Pascal ROEHRIG

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Madame Sophie LESCURE (Responsable Service une seule santé)

Madame Celine MALLET (Service une seule santé)

Monsieur Jean Philippe POUX (Service Aménagement Numérique du Territoire)

Excusés :

Ville de Bordeaux/ Bordeaux Métropole :

Monsieur Christophe TROUILLET (Service Aménagement Numérique du Territoire)

Monsieur Philippe LATRILLE (Directeur service Prévention)

Monsieur Jean Philippe GARDERE (Directeur de la Proximité)

Monsieur Jérôme PASSICOS (Chef du service Droit des sols, Direction du Développement et de l'aménagement PT de Bordeaux)

Madame Corinne LUTARD (Service Architecture et patrimoine urbain en projet)

Monsieur Marcel SOULETTE représentant « Consommation Logement et Cadre de Vie »
(Représentant d'association de consommateurs)

Elus :

Madame Sylvie JUSTOME

Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS

Monsieur Stéphane GOMOT



Ouverture de la séance par Mme JAMET.

Madame MALLET mentionne la proposition de loi visant à favoriser la mutualisation des infrastructures de téléphonie mobile en donnant aux maires des leviers pour rationaliser l'implantation des antennes relais. Ce projet a été déposé au sénat fin février / début mars. M HENRI évoque le fait que la recherche de mutualisation est déjà prise en compte par l'ensemble des opérateurs.

Mme JAMET évoque le cas rue des Vignes, où la présence de multiples antennes génèreraient beaucoup de bruit. Les opérateurs vont envoyer des techniciens pour vérifier l'ensemble des installations de ce site.



La seconde partie de cette réunion est consacrée à l'examen des projets et à effectuer un point 5 G par opérateur.

Rappel : 3 gammes de fréquences différentes vont être utilisées par les opérateurs pour utiliser la 5G, avec des particularités et des échéances différentes (partage des fréquences utilisées actuellement pour la 4G (antennes fixes actuelles), fréquences autour de 3,5 GHz (antennes orientables), fréquences autour de 26 GHz (mini antennes, horizon 2ans minimum...))

Les opérateurs ont déposé 9 DIM pour cette commission :

- 8 DIM ont été déposés pour des nouvelles installations 2G/3G/4G/5G (7 pour FREE et 1 pour Orange), soumis au dépôt d'une DP ;

- 1 concerne l'évolution de site existant pour leur permettre d'émettre en 5G, (FREE).

Les projets de modification ou de création de nouveaux sites situés à proximité de sites particuliers (crèches, écoles...) doivent respecter les prescriptions réglementaires applicables aux antennes en matière de santé publique. Les niveaux de champs estimés par les opérateurs sont précisés pour chaque projet concerné dans les résumés ci-après.

La ville sollicite ensuite auprès de l'ANFR une mesure de champs pour chaque de ces projets proches d'établissements particuliers afin de vérifier les niveaux de champs émis après mise en service des sites.



Projets FREE Commission avril 2024

COMMENTAIRES

FREE présente 7 projets d'implantation d'une nouvelle installation radioélectrique et 1 projet de modification d'installation existante.

NOUVELLES INSTALLATIONS

7 projets

Résidence Daney, 3 rue Pierre Latécoère :

- DP nécessaire
- 6 antennes sur une hauteur de 22m
- Etablissement particulier à proximité :
- EHPAD Aimé Césaire : estimation du niveau maximum de champ reçu de 0.24V/m (faisceaux fixes) et 1.37 V/m (faisceaux orientables)
- Crèche People et Baby Bordeaux – Graine de Malice : estimation du niveau maximum de champ reçu de 0.85 V/m (faisceaux fixes) et 1.55 V/m (faisceaux orientables)

34 rue Camille Godard :

- DP nécessaire
- 3 antennes sur une hauteur de 16,35m
- Etablissement particulier à proximité :
- Lycée professionnel les Chartrons : estimation du niveau maximum de champ reçu de 2.36 V/m (faisceaux fixes) et 2.7 V/m (faisceaux orientables)
niveau global d'exposition 1.11 V/m (05/09/2022 cartoradio)

50 avenue de Verdun :

- DP nécessaire
- 6 antennes sur une hauteur de 22m
- Pas d'établissement particulier à proximité (2 mesures réalisées à moins de 100m en 2022 dans cartoradio 0.83 et 1 V/m)

63-65 rue Auguste Poirson :

- DP nécessaire
- 6 antennes sur une hauteur de 14.45m
- Etablissement particulier à proximité :
- Clinique Tivoli : estimation du niveau maximum de champ reçu de 2.43 V/m (faisceaux fixes) et 2.75 V/m (faisceaux orientables)
- Groupe scolaire Marie Curie : estimation du niveau maximum de champ reçu de 1.78 V/m (faisceaux fixes) et 1.78 V/m (faisceaux orientables)

75-77 rue de la Rousselle :

- DP nécessaire
- 2 antennes sur une hauteur de 20m (pas de photomontage car rue trop étroite et équipement non visible depuis la rue)
- Pas d'établissement particulier à proximité



110 rue Pasteur :

- DP nécessaire
- 6 antennes sur une hauteur de 18m
- Pas d'établissement particulier à proximité

Résidence Blanqui, 275 rue Blanqui :

- DP nécessaire
- 6 antennes sur une hauteur de 22,5m
- Pas d'établissement particulier à proximité (2 mesures réalisées à moins de 100m en 2022 dans cartoradio 0.99 et 1.08 V/m ; 2 autres en 2023 à 1.24 et 1.43 V/m)

MODIFICATION D'INSTALLATIONS

1 projet

Rue du Château d'eau : installation technologie 5G

- DP non nécessaire
- 3 antennes à remplacer sur une hauteur de 23,25m
- Pas d'établissement particulier à proximité



Projets ORANGE Commission de avril 2024

COMMENTAIRES

ORANGE présente 1 projet de modification d'une installation radioélectrique pour y permettre notamment le déploiement de la 5G à 3,5GHz.

NOUVEAU PROJET

1 projet

51 mail des Bordelais :

- DP nécessaire, sera déposée par TDF
- 3 antennes sur une hauteur de 32.8m
- Établissement particulier à proximité :
 - Groupe scolaire Vaclav Havel : niveau global d'exposition 0.21 V/m (03/05/22 cartoradio)
 - Collège Bordeaux lac

Estimation du niveau de champ reçu pour les 2 établissements : 2.1 V/m



Projets ORANGE Commission janvier 2024

COMMENTAIRES

ORANGE présente 1 projet de modification d'une installation radioélectrique pour y permettre à terme notamment le déploiement de la 5G à 3,5GHz.

MODIFICATION D'UNE INSTALLATION EXISTENTE

1 projet

Cours Jules Ladoumègue Stadium, Plaine des Sports Colette Besson :

- DP non nécessaire
- Antenne sur une hauteur de 28,45m, déploiement de la 4G
- Pas d'établissement particulier à proximité



Projets SFR Commission janvier 2024

COMMENTAIRES

SFR présente 1 projet de nouvelle installation radioélectrique pour y permettre notamment le déploiement de la 5G à 3,5GHz

NOUVELLE INSTALLATION

1 projet

9 rue Suffren :

- DP non nécessaire car installation sur un pylône déjà existant
- Antenne sur hauteur de 19,4m
- Pas d'établissement particulier à proximité